

## Voise

## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

**Compte rendu n°4 : Atelier du diagnostic 2, le mercredi 09 novembre 2016 - 18h00****Objets de la réunion :**

- I. Echanges sur la présentation :
  - a. Retour sur les enquêtes agricoles
  - b. Paysage
  - c. Empreinte urbaine
  - d. Densité
  - e. Analyse de la consommation de l'espace
  - f. Valorisation du centre-bourg
- II. Points divers
- III. Planning

Prénom Nom	Fonction	Courriel	Présent	Excusé
Mme Mylène PICHARD	Maire		X	
M. Daniel CRINIER	1 <sup>er</sup> adjoint			
M. Pascal PINSAULT	2 <sup>ème</sup> adjoint			X
Mme Sylvie POUVREAU	Conseiller municipal		X	
Mme Josette LECOMTE	Conseiller municipal		X	
Mme Sandrine ARNAUD	Conseiller municipal		X	
M. Kiéran CROSNIER	Conseiller municipal			
Mme Patricia VOISIN	Conseiller municipal		X	
M. André FERREOL	Conseiller municipal		X	
Mme Ana MICHEL	Conseiller municipal			
M. Dominique DUMONT	Conseiller municipal			
Mme Marie Laure GAUCHERON	Secrétaire Mairie de Voise			X
M. Julien VINCENT	Chartres Métropole			
Mme Virginie DUCHIRON	parenthesesURBaineS - Architecte DPLG - Programmiste Urbaniste AEU -	<a href="mailto:parenthesesurbaines@gmail.com">parenthesesurbaines@gmail.com</a>	X	
M. Sébastien BONDOUX	parenthesesURBaineS – Géomaticien- cartographe	<a href="mailto:parenthesesurbaines@gmail.com">parenthesesurbaines@gmail.com</a>	X	
Mme Juliette VIGNES	Paysagiste			X
Sébastien ILLOVIC	ADEV Environnement			
Antoine BODY	ADEV Environnement			

*En pièce jointe : la présentation Atelier Diagnostic du PLU – mercredi 09 novembre – 18h00*

**I. Echange sur la présentation**

- **Les enquêtes agricoles :**
- Patrick CINTRAT et Mylène PICHARD ont leur siège d'exploitation sur la commune.
- Mme Le Maire va compléter la cartographie afin de préciser les terres agricoles en culture aux abords de l'enveloppe urbaine.
- Aucun bâtiment agricole située dans une future zone agricole ne nécessitera un changement de destination.
- **Paysage :**
- Les élus précisent que la photo de la « ouche » n'est pas bonne ; ceci n'étant pas une ouche.
- La venelle Rue de Béville ne peut pas être considérée comme telle car elle ne peut pas être prolongée ; celle-ci abouti dans une propriété privée.

- **Densité :**
- Les 4 îlots test pour la densité montrent essentiellement l'évolution de la taille des parcelles (de 370 à 917 m<sup>2</sup>). 2 grandes catégories de densité et de forme urbaine existent sur Voise :
  - o Le bâti ancien (îlots 1 et 2)
  - o Le bâti pavillonnaire (îlots 3 et 4)
- **Consommation de l'espace :**
- La taille moyenne des parcelles depuis 10 ans est de 930 m, ce qui se rapproche de la taille de l'îlot test 4 (917 m<sup>2</sup>).

## **II. Points divers**

- Le coût de l'entretien des terrains pour les acquéreurs fait que la demande se dirige vers des terrains plus petits. Néanmoins, il faut conserver une taille de terrain cohérente avec Voise (entre 500 et 800 m<sup>2</sup>).
- La proximité entre les terres agricoles et les habitants doit être prise en considération dans le futur projet de PLU.
- Les élus sont très attachés au patrimoine de la commune et à sa mise en valeur. Le paysage, les vues, ... sont des points importants.

### **Pour la prochaine réunion, les élus doivent :**

- Compléter la carte agricole
- Réfléchir à leur projet urbain et paysager : que souhaite-t-on protéger ? ou souhaite-t-on se développer ? dans quelles mesures (1 logement pas an ?) ?

### **Choses à faire :**

- Invitation à envoyer par courrier aux PPA : Mairie

## **III. Planning de travail et dates fixées**

- Atelier enjeux 3 : le 25 novembre à 19h00
- Réunion des PPA : le 17 janvier à 15h00
- Réunion publique 2 : le 17 janvier à 20h00
- Atelier des transcriptions 1 : le 7 février à 18h00
- Atelier des transcriptions 2 : le 21 mars à 18h00